

SECTION SQUASH

Saison 2024/2025



Fonctionnement.

Tarif section : 30€ par an + éventuellement 37€ de cotisation CDBA (si non payée sur autre section).

Inscription sur le site internet CDBA exclusivement.

Certificat médical mentionnant la pratique du squash ou Attestation de santé à valider directement sur le site.

Vestiaires : à côté des courts. Des casiers sont disponibles. On peut les verrouiller avec des cadenas personnels. Ils doivent être libérés tous les soirs. Les douches sont dans les vestiaires.

Équipement : les équipements sont personnels. Le service des sports peut néanmoins prêter des raquettes et des balles.

Réservation des créneaux : via Outlook (cf. Tuto)

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7h30 à 8h15	X	X	X	X	X
	8h15 à 9h00	X	X	X	X	X
Midi	11h30 à 12h15	X	X	X	X	X
	12h15 à 13h00	X	X	X	X	X
	13h00 à 13h45	X	X	X	X	X
Soir	17h30 à 18h15		X	X	X	
	18h15 à 19h00		X	X	X	

Les horaires pendant les vacances scolaires sont définis par le bureau des sports.

Partenaires :

- personnels civils inscrits à la section squash du CDBA,
- personnels militaires.

Balard le 03 septembre 2024

Jean-Sébastien Brest

Responsable de la section squash